

Renaissance d'un quartier : mission possible

Même si une hirondelle ne fait pas le printemps, un quartier peut renaître quand toutes les institutions décident de travailler ensemble, en y mettant plus de conviction que de moyens. Exemple à la Grenette, où le cercle vertueux du développement social semble s'être installé.

PAR SÉBASTIEN POULET-GOFFARD

En ce milieu du mois d'avril, le soleil et la chaleur sont enfin de retour. Avec sa trentaine de petites maisons blanches aux toits de tuiles orange et ses jardinets privatifs, la Grenette, quartier pavillonnaire de Saint-Pierre d'Oléron revit après un long hiver. Les oiseaux chantent, les enfants jouent au ballon dans les rues, tandis que plusieurs jardiniers profitent du beau temps pour s'activer, manches retroussées, sur les parcelles d'un jardin familial. Une scène printanière tout à fait classique, pourtant inimaginable il y a encore quelques années.

D'abord parce que le jardin n'existait pas. Il est le fruit d'un important travail collectif des institutions, du bailleur et des habitants autour d'un projet commun. Ensuite parce qu'à la Grenette, certains parents hésitaient à faire sortir leurs enfants, tant le quartier avait mauvaise réputation. Construite dans les années 80, cette trentaine d'habitations à loyer modéré (HLM) a au fil des ans perdu de son attrait : "Les maisons se dégradaient et il y avait de plus en plus de tensions entre voisins. Une petite délinquance s'installait,



© DR

alors les familles les plus aisées s'en allaient", se souvient Francis Cocuau, jeune retraité et habitant historique de la cité.

UNE CAF ENCORE SUR LE TERRAIN

Une situation intolérable pour Patrick Moquay, maire de cette petite commune de 6 700 habitants.

Les habitants ont repensé l'image de leur quartier avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. La télé locale en a fait un reportage, dont sont extraites ces photos.

Élu en 2008, il fait de l'action municipale sur ce quartier une des priorités de son mandat. Enseignant-chercheur en sciences sociales, il a d'emblée idée de la façon dont il souhaite travailler : "Je sais qu'on ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux, et que l'action municipale sur un quartier ne consiste pas uniquement à y injecter des crédits", explique l'élu. "Il fallait diriger l'action vers de vrais besoins, définis avec les habitants", poursuit-il.

Une ambition politique qui fait écho aux orientations de la caisse d'allocations familiales (Caf) de Charente-Maritime : "Sur le département, et conformément aux dispositions nationales, nos agents interviennent dans un cadre territorialisé, en misant sur l'intelligence collective des habitants. L'intervention sur le cadre de vie fait par ailleurs partie des axes prioritaires fixés par notre institution. Nos agents sont aguerris et formés aux méthodologies du développement social", explique François Legendre, responsable action sociale de la caisse.

Reconnue et repérée localement pour son expertise et son ingénierie, le maire interpelle donc la Caf sur la situation de La

Grenette. Fin 2009, un agent de développement entreprend une large consultation des habitants. "Par tous les temps, elle faisait du porte à porte et se promenait dans la cité afin de voir un maximum de familles. Elle nous posait des questions sur notre perception du quartier, et sur ce qu'on pourrait améliorer. Ça a d'emblée créé des perspectives. Une énergie communicative qui m'a donné, moi aussi, envie de me mettre en mouvement", se souvient Francis.

Début 2010, une restitution publique réunit habitants et acteurs locaux. Plusieurs enjeux émergent comme la sécurisation du quartier, la sensibilisation à l'environnement, l'accueil et la convivialité entre voisins. Au regard de l'ampleur des chantiers, les institutions s'organisent afin d'accompagner au mieux les habitants. Un contrat d'intervention est alors signé entre la mairie, la Caf, mais aussi le conseil général et la Semis, le bailleur social. "Il s'agissait pour nous de formaliser les objectifs que nous nous assignions ensemble, et les moyens que nous mettions en œuvre pour les atteindre", se souvient Patrick Moquay.

La mairie assure le portage politique du projet et mandate deux élus pour suivre personnellement la démarche. Elle alloue également des moyens en fonction des actions proposées par les habitants. Un logement puis une salle municipale sont par ailleurs mis à disposition des volontaires pour leurs rencontres. Le conseil général détache quant à lui deux professionnels (CESF et AS) en fonction des besoins. De son côté, la direction du bailleur s'implique directement et collabore à toutes les actions mises en place. Enfin, la Caf assure la coordination générale et détache un agent de développement pour le suivi des actions.

CONTACT

Mairie de Saint-Pierre d'Oléron :
05 46 47 02 83

DES FAISEURS, PAS DES DISEURS

Des institutions en ordre de bataille pour la mise en œuvre d'un déluge de projets initiés par les habitants. En 2010, ces derniers se mobilisent pour améliorer concrètement l'environnement et la vie des locataires. On numérote des boîtes aux lettres, on rédige et édite un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, on organise la première fête des voisins et on appose - enfin - un panneau "La Grenette" à l'entrée du lotissement. "Ici, c'est chez nous, et il n'y a aucune raison d'en avoir honte", affirme Francis, avec une pointe de fierté dans la voix.

Les années suivantes, de nombreux temps forts ponctuent la vie du quartier : le collectif mobilise le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour la construction d'une maquette figurative des aménagements souhaités. Ce travail fait l'objet d'un sujet réalisé par la télé locale, MOTV, qui est diffusé au public dans le cinéma de la ville. Et puis il y a l'ouverture du jardin familial, l'aménagement des espaces intérieurs, et d'autres événements chaleureux : expositions et projections débat autour des enjeux de solidarité, mais aussi des repas de voisins et même, des apéros avec les élus dans le jardin.

En début d'année, la commune a entériné sa coopération avec tous les partenaires en signant un nouveau contrat qui prolonge les précédents. Côté habitants, on aimerait agrandir encore la mobilisation en intégrant plus de voisins. "Parce que c'est une belle aventure et qu'on a besoin de toutes les énergies. Alors on travaille à la création d'une association qui nous permettra d'accueillir d'avantage de monde", conclut Francis en guise d'appel à toutes les forces vives du quartier. ■

EN BREF

Edenred se mobilise contre l'obésité

Recevoir des bons points en choisissant de manger sain ? L'idée s'apprête à prendre forme outre-Atlantique, où l'inventeur du ticket restaurant, Edenred (ex accor services) proposera d'ici cet été aux entreprises américaines un nouveau service, baptisé "Nutri-Savings". Ce programme attribuera un "score alimentaire" aux salariés en fonction de la qualité nutritionnelle de leurs achats. En fonction de leurs nouvelles habitudes alimentaires, les meilleurs d'entre eux recevront des bons d'achat en récompense de leurs efforts.

Action sociale : moins de bureaucratie

"L'action sociale s'est bureaucratisée alors qu'il faut laisser aux acteurs la possibilité de prendre des mesures et libérer la capacité d'innovation", déclarait récemment Roland Giraud, président de l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass), dans la revue de l'Unccas. Et le responsable du Pôle solidarité du département du Pas-de-Calais va même plus loin : "Il faut, par exemple, permettre aux services sociaux et médico-sociaux de déroger à certaines normes prévues dans le contrat des usagers".

Le tri récompense

Dans les Hauts-de-Seine, la ville de Sèvres a décidé de récompenser les habitants qui trient leurs déchets. Depuis le 5 avril, les Sévriens inscrits sur le site www.citegreen.com peuvent en effet recevoir des bons d'achats en fonction de leurs kilos de déchets collectés dans les bacs recyclables. Une expérience rendue possible grâce à la mise en place de bacs à puces pour la collecte des poubelles. Outre la responsabilisation de chacun, la démarche entend aussi encourager la réduction du coût de traitement des ordures ménagères.

CC 51 : une croix dessus ?

Face aux perspectives négatives de ses résultats (plus de 15 millions d'euros pour 2012), la Croix rouge envisage de réviser sa convention collective. Des négociations à ce sujet devraient se conclure vers la mi-mai. Une démarche qui n'est pas sans rappeler celle de la Fehap, parvenue non sans mal à modifier la convention de 1951 il y a quelques semaines.